



16ème législature

Question N° : 17769	De M. Stéphane Rambaud (Rassemblement National - Var)	Question écrite
Ministère interrogé > Transformation et de la fonction publiques		Ministère attributaire > Transformation et de la fonction publiques
Rubrique > fonctionnaires et agents publics	Tête d'analyse > Suppression des chèques-vacances pour les retraités de la fonction publique	Analyse > Suppression des chèques-vacances pour les retraités de la fonction publique.
Question publiée au JO le : 14/05/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Stéphane Rambaud attire l'attention de M. le ministre de la transformation et de la fonction publiques sur les conséquences de la suppression des chèques-vacances pour les retraités de la fonction publique. En effet, il est important de rappeler que les chèques-vacances constituent un soutien financier important, permettant aux personnes aux revenus modestes d'accéder aux loisirs, à la culture et aux vacances. Ce dispositif contribue ainsi largement à leur épanouissement personnel et à la lutte contre l'isolement. Cette décision budgétaire de la circulaire du 25 juillet 2023 a entraîné l'exclusion des retraités civils et militaires de la fonction publique et a accru les inégalités de manière significative. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures que le Gouvernement entend prendre afin de rétablir la situation antérieure et de permettre le maintien du bénéfice des chèques-vacances aux agents de l'État retraités.